

Monsieur le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire,

Le SEA UNSA est la deuxième organisation syndicale de l'enseignement agricole public.

Notre organisation syndicale est rattachée, comme le syndicat de l'inspection de l'enseignement agricole, à la grande fédération de l'UNSA éducation comprenant 23 syndicats.

Nous vous souhaitons la bienvenue au sein de notre Ministère. Le SEA UNSA autonome sera toujours une force de dialogue et de propositions pour faire évoluer notre enseignement agricole public.

Nous réclamons depuis des années un véritable projet orienté vers les nouveaux métiers et l'évolution des formations existantes car la profession est dans l'attente. Nous réclamons aussi que notre Ministère retrouve son autonomie vis à vis du Ministère de l'Education Nationale. Nos particularités doivent en effet être respectées. Nous demandons la formation des agents élus dans les différentes instances des EPLEFPA ce qui permettrait de renforcer la démocratie interne de nos établissements dans l'objectif d'un EPL apaisé.

Les éléments de discussion et d'échanges lors de la bilatérale que nous voudrions porter sont les suivants :

- La baisse conséquente du pouvoir d'achat des personnels travaillant au sein de votre Ministère ne donne plus d'attrait aux professions des fonctionnaires mais aussi des agents contractuels de l'état et des agents ACB sur les budgets des EPLEFPA. Il faut rapidement revaloriser les salaires, notamment par le biais du dégel du point d'indice, mais aussi un travail sur les grilles indiciaires des catégories B et une harmonisation des montants des barèmes RIFSEEP entre les trois filières (technique, administrative et formation/recherche).

- Nous demandons en urgence des moyens en DGH et en formation pédagogique appropriée pour des publics en fragilité et souvent lourdement handicapés comme les apprenants de 4^{ème} de 3^{ème} et CAPA de nos établissements agricoles

Les moyens pour encadrer ces apprenants aux besoins particuliers doivent être renforcés.

- Le protocole CFA et CFPPA est au blocage depuis des années Vos services du Ministère se retranchent derrière l'autonomie des EPL sauf lors de convocations aux examens nationaux. Plus de 5000 agents ACB sont dans l'attente depuis plus de 20 ans d'un protocole de gestion réglementant les salaires et les obligations de service. On trouve au sein de nombreux CFA CFPPA des apprentis en BTS mieux rémunérés que des formateurs, un comble !!!

La mise en concurrence des CFA et CFPPA avec des établissements privés nous prive maintenant de nombreux formateurs qui partent pour de meilleurs salaires et conditions de travail. Il est donc temps de retrouver l'essence même du dialogue en obtenant un décret national sur ce sujet comme l'un de vos prédécesseurs s'y était engagé.

- Il devient aussi indispensable pour recruter d'une réelle reconnaissance et revalorisation des personnels d'encadrement des EPL, CFA et CFPPA (D2 et D3)

- Pour la filière formation recherche, le déroulement de carrière est totalement bloqué, il convient de travailler sérieusement sur la possibilité de parcours professionnels de ces agents avec un déroulement de carrière fluide et cohérent, sans discrimination.

- Les services de votre Ministère ainsi que les SRFD DRAAF établissements du supérieur manquent cruellement de personnels pour effectuer les missions de l'enseignement. De nombreux postes, suite à des départs à la retraite, n'ont pas été remplacés ; les personnels n'ont plus le temps de répondre et suivre correctement tous les agents.

Pour conclure, le SEA UNSA réclame un réel projet novateur et une réelle reconnaissance des missions de tous les agents travaillant au sein de notre Ministère.

Cordialement

M Fleury Didier

Secrétaire général au SEA UNSA